SCP LECOQ-VALLON & FERON-POLONI

Avocats 14, rue Jacques Bingen 75017 PARIS Tél.: 01.53.04.97.77 – Fax 01.53.04.97.78 Toque L 187

NOTE D'INFORMATION SUR LA SUSPENSION DU DELAI DE PRESCRIPTION DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Affaire: ARISTOPHIL

Compte tenu de la crise sanitaire COVID-19, les délais de prescription sont suspendus, il y a donc toujours possibilité pour les victimes d'ARISTOPHIL de rejoindre la procédure en cours contre les banques du fait de l'allongement des délais qui en a résulté.

Fait à PARIS, Le 23 avril 2020.